



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 21 03 2024, 18 h 30

LIEU : Au salon du personnel de l'école

Personnes présentes

Valérie Jean	Direction
Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
David Jaime	Représentant(e) des parents
Marie-Claude Servant	Représentant(e) des parents
Pierre-Luc Duchesneau	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Nancy Laflamme	Représentant(e) du personnel enseignant
Catherine Rancourt	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Marie-Pier l'Heureux	Directrice adjointe
Addoussalam Diallo	Représentant(e) des parents

Public

Aucun public présent

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	3.1	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Le quorum est atteint et la troisième séance du conseil d'établissement débute à 18h37. La lecture de l'ordre du jour est faite par M. Duchesneau.	
003-CE 2023/2024-01	3.2	Adoption de l'ordre du jour du 21 mars 2024	Il est résolu par Mme Annie Ducas d'adopter l'ordre du jour du 21 mars 2024 tel que présenté.	
003-CE 2023/2024-02	3.3	Adoption du procès-verbal du 1er février 2024	Il est résolu par Mme Nancy Laflamme d'adopter le procès-verbal du 1er février 2024 en ajoutant Catherine Rancourt dans les personnes absentes.	
	3.4	Suivis au procès-verbal du 1er février 2024	Concernant le point 2.8, plan de lutte contre l'intimidation et la violence, Mme Jean mentionne que le document a été déposé sur le site de l'école. Pour ce qui est du point 2.6, montant facturé aux parents pour le service de surveillance pour 2024-2025, il sera reporté à nouveau au prochain conseil d'établissement.	Montant facturé pour le SSS pour 2024-2025
003-CE 2023/2024-03	3.5	Activités et sorties éducatives à venir	Mme Jean présente un tableau avec les demandes d'approbation de sorties faites par les différentes classes. La plupart n'occasionne aucuns frais supplémentaires: transport en RTC et sorties culturelles sont couvertes par la mesure "culture à l'école". Mme Pelletier parle du groupe Facebook "Parents école de l'Envol", qui se veut un groupe d'entraide pour les parents de l'école. Elle suggère que des demandes d'accompagnement pour les sorties pourraient y être affichées. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
003-CE 2023/2024-04	3.6	Grilles-matières 2024-2025	Tous les intervenants ont été regroupés par programme afin d'établir la grille-matières pour ensuite être approuvée par la lead pédagogique. Ce document est essentiel pour la planification des effectifs du personnel enseignant. La grille-matières 2024-2025 est présentée aux membres du Conseil d'établissement et approuvée à l'unanimité.	

			ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
003-CE 2023/2024-05	3.7	Mise à jour du budget	<p>Mme Jean spécifie une nouveauté dans la gestion budgétaire des écoles : les centres de services ne seront plus autorisés à générer des surplus. Ces derniers devront dorénavant être redonnés au ministère de l'Éducation. Le comité de répartition des ressources s'est penché sur comment investir le surplus actuel du Centre de services et il sera déposé dans un fonds de risque. Mme Jean rassure les membres que les fonds amassés pour le réaménagement de la bibliothèque sont protégés et seront mis dans l'investissement. Pour le généreux don de 5000\$ du Club des Lions, il sera assurément dépensé cette année.</p> <p>Le budget est ensuite présenté par la direction sous forme de tableau avec les revenus et les dépenses. Les projections vont bon train pour une bonne santé financière de l'école. Toutes les mesures ont été regardées pour demander des allocations supplémentaires au ministère. Pour ce qui est des nouvelles classes dans l'agrandissement, des sommes ont été octroyées par les ressources matérielles pour l'ameublement et du matériel adapté nous sera envoyé. Le souhait de Mme Jean serait aussi de renouveler progressivement le vieux mobilier et rafraichir les anciennes classes.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	3.8	Lettre de dérogation PFEQ	<p>Une lettre de dérogation au PFEQ (programme de formation de l'école québécoise) devra maintenant être signée par les parents des élèves qui suivent le programme CAPS et DÉFIS, mais qui n'ont pas le diagnostic de handicap intellectuel moyen ou grave. Ce formulaire sera à remplir à tous les ans et sera inscrit dans le plan d'intervention.</p>
	3.9	Tournoi de golf Lions 24 mai 2024	<p>C'est avec joie que Mme Jean annonce que l'école de l'Envol sera le bénéficiaire du don du tournoi de golf du Club des Lions le 24 mai 2024. Certains élèves et enseignants seront invités à y participer pour y représenter l'école.</p>
	3.10	Éclipse solaire du lundi 8 avril 2024	<p>Pour cette journée spéciale, l'école fermera à 12h30. Les enfants dîneront à l'école et quitteront par la suite. Les transports du matin et du soir (départ à 12h30) seront maintenus alors que les transports avec des heures de départ atypiques seront annulés. Un courriel et un sondage seront envoyés sous peu aux parents pour connaître leurs intentions.</p>

	3.11	Prévision de la clientèle 2024-2025	Selon la prévision de la clientèle pour l'an prochain, un local devrait être libre puisqu'il y aura fermeture d'une classe PÉDIP.	
	3.12	Plan de réaménagement des locaux	L'agrandissement sera bientôt accessible. Mme Jean devrait avoir en main les clés d'ici 2 semaines. Une visite sera peut-être possible lors de la prochaine séance du conseil d'établissement. Dans la nouvelle partie, 3 classes seront aménagées ainsi que la salle multi et les bureaux des professionnelles.	
	3.13	Communication de la présidence	M. Duchesneau n'a rien à ajouter.	
	3.14	Communication du représentant au comité de parents	Il n'a aucun représentant au comité de parents.	
	3.15	Communication du représentant du service de garde	Mme Leblanc mentionne que la régie interne sera à approuver lors de la prochaine rencontre du CE.	
	3.16	Communication de la direction	Les efforts, les accomplissements et l'esprit d'équipe à l'école de l'Envol sont soulignés par Mme Jean.	
	3.17	Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement	Aucun commentaire ou question n'est soulevé.	
	3.18	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée a lieu à 20h10.	

	Signature de la présidente		Signature de la secrétaire